

Partenaires dans la protection du climat

Réduction des gaz à effet de serre – Initiative du mois

Conversion aux DEL de l'éclairage urbain d'Annapolis Royal



Profil de la municipalité

Population : 583

Membre de PPC depuis 2003

Contexte

La Ville d'Annapolis Royal a fait sa première expérience des DEL (diodes électroluminescentes) en 2005, à l'occasion d'un programme de conversion des lumières de Noël aux DEL mis en œuvre par la Nova Scotia Power. En 2006, la Ville a entrepris de participer à un programme du gouvernement provincial permettant de partager les coûts de la conversion aux DEL de ses feux de signalisation.

Mise en œuvre et démarche

Fort du succès remporté par ses précédents projets de conversion de l'éclairage, Annapolis Royal s'est montrée intéressée au remplacement des lampes à vapeur de sodium haute pression et à vapeur de mercure de ses lampadaires (*photo de droite*) par des DEL. Jackie Longmire, qui fait aujourd'hui partie du service de police d'Annapolis Royal, avait participé aux deux projets de conversion précédents à titre d'adjointe de direction de la Ville. On lui a demandé d'examiner les sources potentielles de financement.

« J'avais maintenu le contact avec un responsable de la conversion des feux de signalisation, et il m'a transmis des informations sur les nouveaux types de DEL utilisés dans d'autres pays, raconte-t-elle. Nous avons envisagé différents modèles et divers modes de financement, mais rien ne semblait fonctionner. »

En 2008, l'entreprise LED Roadway Lighting, un fabricant néo-écossais de DEL, a invité M^{me} Longmire à venir inspecter deux lampadaires aux DEL installés sur les terrains de son usine, à Amherst.



Source : Ville d'Annapolis Royal

Moins d'un an plus tard, dans le cadre d'un vaste projet visant l'installation de DEL dans onze autres municipalités de la Nouvelle-Écosse, Annapolis Royal a converti aux DEL la totalité de ses 139 lampadaires équipés de lampes à vapeur de sodium haute pression et à vapeur de mercure. La LED Roadway Lighting a présenté une soumission et obtenu un peu moins de la moitié du contrat de 1,9 million de dollars subventionné par l'Environmental Technology Program (ETP) d'ecoNovaScotia. Une subvention de 200 000 dollars a été accordée à ce projet pour couvrir une partie des coûts du matériel et du soutien technique. Conserve Nova Scotia, la Nova Scotia Power et la LED Roadway Lighting ont assumé le reste du financement. Comme le projet visant les onze municipalités constituait un projet pilote, les coûts du matériel et de l'installation ont été couverts par le financement et n'ont exigé aucun investissement de la part d'Annapolis Royal.

Après l'obtention du financement de l'ETP par la LED Roadway Lighting, la Nova Scotia Power a procédé à la conversion des 139 lampadaires (*photo de gauche*) en environ 5 semaines.

Résultats

La Ville prévoit une réduction annuelle de 13 000 à 14 000 dollars de la facture d'électricité attribuable à l'éclairage urbain, soit plus de 60 pour cent, ainsi qu'une réduction des émissions annuelles de gaz à effet de serre de 47 tonnes.

Les lampes et leur boîtier ne contiennent aucun mercure, et leur conception est conforme aux programmes provinciaux de recyclage. Les lampes, qui réduisent la pollution liée à l'éclairage, sont certifiées par l'International Dark-Sky Association, et leur durée de vie est de 20 ans. « Contrairement aux lampes à vapeur de sodium haute pression et à vapeur de mercure, conclut M^{me} Longmire, ces lampes n'exigent aucun entretien ni remplacement annuel. »

Leçons retenues

M^{me} Longmire affirme que la Ville aurait installé des DEL plus tôt si le financement avait été disponible. « Les fonds municipaux sont limités pour ce type de projet, dit-elle, mais la persévérance a porté fruit, et la totalité du financement a été assurée par l'ETP. Je n'ai jamais abandonné l'idée : en matière de technologie, tout vient à point à qui sait attendre. »

Elle conseille aux autres municipalités de faire de même. « Saisissez toutes les occasions de faire connaître votre intérêt aux responsables de tels projets et de leur financement, ajoute-t-elle. Nous avons commencé modestement avec la conversion des lumières de Noël et maintenant, tous nos feux de signalisation et tous nos lampadaires ont été convertis. »

Direction future

La Ville a mis en place un plan d'efficacité énergétique dans le cadre du Projet d'assainissement de la rivière Annapolis. Elle espère que d'autres villes et villages du bassin-versant de l'Annapolis suivront l'exemple de ce projet.

« Notre ville est fière de miser sur des projets d'efficacité énergétique, et la conversion de l'éclairage urbain en constitue un nouvel exemple, poursuit M^{me} Longmire. Selon mon expérience, chaque projet d'efficacité énergétique en amène un nouveau, plus important et plus efficace encore. »

Renseignements

Jackie Longmire
Service de police d'Annapolis Royal
902 532-2356 poste 227
arpd.longmire@annapolisroyal.com

Vous pouvez télécharger un exemplaire (en anglais) du projet pilote d'efficacité énergétique d'Annapolis Royal au www.annapolisriver.ca/downloads/Annapolis_Royal_Energy_Conservation_Pilot_Project_2008.pdf

Le programme Partenaires dans la protection du climat (PPC) est un réseau d'administrations municipales engagées à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à lutter contre les changements climatiques. PPC est le volet canadien de la campagne Des villes pour la protection du climat (Cities for Climate Protection), qui mobilise plus de 900 collectivités à travers le monde. PPC est un partenariat entre la Fédération canadienne des municipalités et ICLEI – Local Governments for Sustainability. Le programme bénéficie d'une aide financière du Fonds municipal vert^{MC} de la FCM.